
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-56 du 11 Mars 1987

portant nomination du Camarade Zul-Kifl SALAMI en qualité de Directeur Général de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-500 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- SUR Décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date du 17 Février 1987 ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 18 Février 1987,

D E C R E T E :

Article 1er. - Le Camarade Zul-Kifl SALAMI est nommé Directeur Général de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (S O N I C O G).

.../...

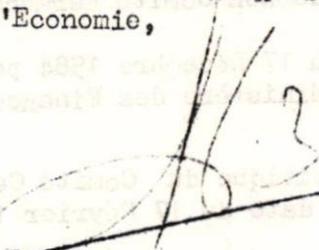
Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 11 Mars 1987

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,


Barnabé BIDOUZO

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRFB 4 SGCEN 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 1 SPD 1 IGE 3
MFE 4 SONICOG 4 DSDV-DB-DCOF 6 DCF-DICL-DI 6 DGPE/MTAS 2 DPE-DLC-BCP-INSAE 8
GCONB 1 DCCT 1 BN-DAN 2 Autres Ministères 14 CEAP 6 ONEPI 1 Intéressé 1
JORPB 1.-